



POUR LA SUITE DU MONDE

BULLETIN DE L'APR-UQAM



SOMMAIRE

- 1 Ensemble...**
Winnie Frohn
- 3 Et la vie de l'APR-UQAM se poursuit...**
Nicole Carignan
- 4 Hommages à Marcel Rafie**
Céline Saint-Pierre et Monique Lemieux
- 5 Un très grand merci!**
Conseil d'administration de l'APR-UQAM
- 6 Visite guidée « Les bâtisseuses de la cité »**
Lise Renaud et Monique Lemieux
- 8 Dossier: L'enquête sur les soins et services aux personnes âgées**
Michel Tousignant et Monique Lemieux
- 16 Rencontre intergénérationnelle: Marine Le Mené Guigourès : au temps de la Covid**
Winnie Frohn
- 18 À voir: le quartier de l'ancien campus UQAM**
Michel Tousignant
- 20 In memoriam**
- 22 Brèves**

ENSEMBLE...

WINNIE FROHN

Pourquoi « Ensemble » ? Nous avons la chance d'appartenir à un groupe de personnes qui ont fait de la recherche, enseigné et administré, souvent avec une implication sur le terrain ou dans des associations ou des entreprises — une vaste expérience qui peut encore servir et qui peut nous aider à réfléchir. C'est cette appartenance, qui se perpétue à travers notre adhésion à l'Association, qui m'a convaincue d'assumer la direction du Bulletin, sachant que je pourrais compter sur les conseils du directeur sortant Louis Jolin et d'une équipe de production qui demeure en poste. Le Bulletin est une œuvre collective qui dépend de vos contributions : vos articles, vos comptes rendus d'activités et vos réponses à nos appels de collaboration.

Le numéro 83 se situe dans la continuité des numéros précédents. Pour honorer la mémoire de notre ancien président, Marcel Rafie, décédé dans les jours qui précédaient la parution du dernier numéro, nous publions les hommages lus lors de l'assemblée générale.

Vous pourrez faire connaissance avec la nouvelle présidente, Nicole Carignan, qui décrit les différentes responsabilités des membres du conseil d'administration et les objectifs du conseil pour cette année. Des remerciements bien mérités sont aussi adressés aux anciens membres du conseil, qui ont su garder le fort pendant plusieurs années et plus particulièrement pendant la pandémie, avec tous les défis que cela représentait.

Le dossier principal est consacré aux résultats de l'enquête du comité Solidarité, une enquête sur un sujet qui nous concerne tous et toutes : les expériences liées à la santé et aux services. Comment nous assurer une qualité de vie pour nous-mêmes bien sûr, mais également pour nos proches et pour notre communauté ? Cette enquête nous fait réaliser qu'il est souhaitable de connaître les repères pour

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2022-2023

Présidente
Nicole Carignan

Vice-présidente
Winnie Frohn

Secrétaire
Anne Rochette

Trésorier
Claude Felteau

Registraire
Yvon Pépin

Webmestre
José E. Igartua

Conseiller
Jean Legault

BULLETIN POUR LA SUITE DU MONDE

Directrice
Winnie Frohn
winniefrohn@gmail.com

Révision linguistique
Anne Rochette

Production
Créativa Design

Adresse postale
APR-UQAM
Université du Québec
à Montréal
Case postale 8888,
succ. Centre-ville
Montréal (Québec)
H3C 3P8

Site web
<https://apr.uqam.ca>

**Groupe Facebook
des membres
d'APR-UQAM**
<https://www.facebook.com/groups/apruqam/>

Adresse courriel
apr@uqam.ca

l'avenir en ce qui concerne les services et le logement, entre autres, et de réfléchir sur les possibles changements dans notre vie et celle de nos proches. Le rapport présente aussi des recommandations, dont l'instauration de groupes de discussion, une recommandation mise en œuvre dès cet automne.

Deux autres articles suivent : le compte rendu d'une visite guidée très intéressante dans Montréal portant sur le thème des Bâtisseuses de la Cité, qui a pu avoir lieu malgré la COVID, et un article de Michel Tousignant qui nous présente ce qu'est devenu l'ancien pavillon Read et le quartier autour de cet édifice mémorable, photos à l'appui. Le présent numéro contient aussi les rubriques habituelles : Rencontre intergénérationnelle, In memoriam et les Brèves.

Bonne lecture!

CONFESSION DE FOI

Pour la paix... Je crois
À l'égalité entre les hommes et les femmes
à la dignité de chaque personne
À la justice fleurissante entre les peuples
à la fenêtre ouverte de l'amour
à la porte fermée devant la haine
à la main bienveillante tendue à l'autre
à la donation-partage entre mains nues
à la puissance créatrice de la nonviolence
à la quête incessante de l'harmonie
à la paix mariée à l'espoir

André Jacob

RECTIFICATIF

Dans le Bulletin 82, à la page 25, on devrait lire François Gros d'Aillon plutôt que Gilles Gros d'Aillon.

ET LA VIE DE L'APR-UQAM SE POURSUIT...

NICOLE CARIGNAN



Nicole Carignan

Être désignée à la présidence de l'APR-UQAM, c'était accepter de relever de nouveaux défis inattendus. Le défi de succéder à une lignée de présidents et de présidentes qui ont laissé leurs marques. Le défi de succéder à Monique Lemieux m'a autant intimidée qu'enthousiasmée. Comment être à la hauteur d'une présidente aussi dynamique,

sensible, attentionnée et rassembleuse? Par ailleurs, j'étais aussi enthousiaste parce que Monique m'a montré la voie à suivre. Malgré ces temps d'incertitude et d'inquiétude, j'ai décidé d'aller de l'avant.

Pour ceux et celles que je n'ai pas eu l'occasion de croiser au cours de ma carrière universitaire, permettez-moi de brièvement me présenter. Après une carrière d'enseignante au secondaire, je suis devenue professeure en éducation interculturelle au Département d'éducation et de formation spécialisées en 2000 jusqu'à ma retraite en 2016. Avec mes collègues de l'École de langues, nous avons mis en place le Groupe de recherche sur les jumelages interculturels (GREJI) - Partenariat entre l'UQAM et le cégep Vanier. Depuis mon départ à la retraite, je n'étais retraitée que de nom, puisque je poursuivais la recherche sur les jumelages, l'encadrement de stagiaires au doctorat, l'établissement d'une communauté de pratiques réunissant des personnes de milieux universitaires et communautaires de plusieurs pays ainsi que la publication d'un ouvrage collectif *Intercultural Twinings: A Commitment for a Pluralistic Society*, par N. Carignan, S. Springer, M. Deraîche et M.-C. Guillot, qui est paru chez Brill en août 2022.

À titre de présidente de notre association, je voudrais partager avec vous trois objectifs qui m'importent :

- 1) recruter de nouveaux membres et nous assurer que jeunes et anciens retraités puissent trouver leur place et leur intérêt dans les projets et les activités de notre association,
- 2) maintenir les liens entre les membres et
- 3) défendre nos intérêts en continuant de renforcer nos liens avec l'UQAM et de développer des partenariats.

Ces objectifs sont partagés par le conseil d'administration, prêt à poursuivre l'engagement de ceux et celles qui nous ont précédés. Nous pouvons donc compter sur Winnie Frohn, notre vice-présidente, qui assumera l'importante responsabilité de la direction du bulletin *Pour la suite du monde* et qui représentera aussi l'Association auprès de la Table de concertation des aînés de l'Île de Montréal (TCAÎM). Notre secrétaire, Anne Rochette, représentera notre association auprès de l'ARUCC (Associations de retraités des universités et collèges du Canada) en plus d'être responsable du comité d'attribution des bourses de l'APR-UQAM. Avec sa longue expérience en gestion, nous serons entre bonnes mains avec Claude Felteau comme trésorier. Sa fine connaissance des structures administratives et des différents services de l'UQAM sera aussi un apport important dans le maintien de nos relations avec l'université. Assurant les liens avec nos membres, Yvon Pépin continuera son mandat comme registraire et comme représentant à la Fédération des retraités de l'Université du Québec (FRUQ). Toujours prêt à accepter les bonnes idées et les suggestions, Jean Legault sera responsable du comité des activités culturelles et sociales. Notre webmestre, José E. Igartua, veillera à la coordination des communications avec le support de la secrétaire et du registraire. Pour ma part, outre les responsabilités de représentation et de coordination, je poursuivrai mon implication au sein du comité Solidarité. D'ailleurs, nous sommes très fiers de publier dans ce numéro le rapport de l'Enquête sur les expériences liées à la santé et aux services. Je serai aussi coresponsable avec Anne de la campagne de financement pour le Fonds APR-UQAM et de nos relations avec l'UQAM, le SPUQ et la Fondation de l'UQAM.

Je me sens honorée de faire partie de cette équipe, d'être votre représentante et de travailler à défendre nos intérêts.

Ce sont les réalisations et l'engagement du conseil sortant qui nous permettent de poursuivre notre mission aujourd'hui. En cette année 2022-2023, nous nous engageons à mener à bon port les projets en cours et à en développer de nouveaux.

C'est ensemble que nous décuplons nos forces.

HOMMAGES À MARCEL RAFIE

Témoignages présentés lors de l'assemblée générale de l'APR-UQAM le 18 mai 2022.

CÉLINE SAINT-PIERRE, professeure émérite de sociologie

Jamais je ne pensais avoir à parler de Marcel au passé tellement il me semblait éternel. Durant les 53 ans où nos parcours se sont côtoyés, j'ai eu la chance d'avoir comme collègue et ami un être marqué par une grande humanité, par une bienveillance spontanée, doublée d'un souci de rassemblement plutôt que de confrontation dans la recherche de solutions pour aller de l'avant de manière dynamique et enthousiasmante, un collègue constamment animé par une forte curiosité intellectuelle.

Difficile de lui attribuer un âge chronologique tellement il avait conservé une allure de jeune homme, due probablement à ses activités sportives, en particulier le cyclisme qu'il a pratiqué jusqu'aux années récentes. Marcel était un amoureux de la vie dans toute sa complexité, un papa comblé par sa famille.

C'est pourquoi lorsque Louise, son épouse, m'a appris son décès, ce fut pour moi un véritable coup de tonnerre. Durant ces deux années de pandémie, Marcel m'appelait régulièrement pour prendre de mes nouvelles, s'informer de la santé d'amis communs, et discuter de ce qui se passe à l'UQAM ou dans le monde, mais jamais ne m'a-t-il parlé de sa propre santé, sinon pour me dire qu'il allait bien.

Avec le départ de Marcel, je perds aussi une partie importante des points de repère de ma vie à l'UQAM. Nous sommes entrés tous les deux à l'UQAM en septembre 1969, date de l'ouverture de l'institution tout juste créée et du Département de sociologie. Il était professeur au Collège Saint-Laurent et moi à l'Université de Montréal. Nous avons fait le choix de l'UQAM pour poursuivre notre métier de professeur. En 1973, nous avons soutenu nos thèses de doctorat, la sienne, en philosophie, s'intitulait « Des sciences dites humaines: une étude critique de la sociologie d'Émile Durkheim », l'un des fondateurs de notre discipline. Durant les premières années, nous avons travaillé ensemble presque jour et nuit, avec une dizaine d'autres collègues, à la construction du département et au développement des programmes d'enseignement.

Alors que le Secrétariat de l'Association internationale de sociologie s'était installé à l'UQAM, nous avons occupé à tour de rôle la fonction de secrétaire général, moi de 1974-1979 et Marcel de 1979-1982 (un poste à mi-temps tout en continuant nos enseignements et recherches). Puis, malgré la diversification de nos expériences professionnelles au cours des décennies suivantes, nous avons conservé un lien intellectuel et amical jusqu'à son décès.

Il me semble important de témoigner du grand attachement de Marcel à l'UQAM comme institution et à son département comme port d'attache professionnel. Dire qu'il a aimé son métier de professeur est un euphémisme. C'était un passionné de l'enseignement et de la transmission de connaissances dans ses champs de spécialisation: l'épistémologie des sciences sociales, l'histoire de la sociologie, la sociologie de la culture et de la connaissance. Marcel était un professeur engagé et responsable auprès de ses étudiants à tous les cycles et il aura été le directeur de mémoires ou de thèses de plus d'une vingtaine d'entre eux.

Il a accepté d'exercer de nombreuses fonctions institutionnelles: trois mandats de directeur du Département de sociologie; doyen intérimaire de la Faculté des sciences humaines lors de sa création, après avoir été vice-doyen de la Famille des sciences humaines pendant plusieurs années; membre de la Commission des études et de nombreux comités académiques au sein des diverses instances de l'UQAM et auprès de la Fondation de l'UQAM.

Mais aussi, il a été vice-président (1973-1979) au sein de l'ACSALF, une association regroupant les sociologues de langue française du Québec et du Canada. Il fut aussi invité comme maître de conférence associé à l'Université d'Aix-en-Provence (1975-76) pour occuper la Chaire de civilisation québécoise, un projet de coopération franco-québécoise.

Après sa retraite du Département de sociologie en 2007, il a continué à enseigner comme chargé de cours. Puis, ne pouvant délaissier son institution et très attaché à la communauté uqamienne, il s'est impliqué dans l'APR-UQAM et y a occupé le poste de président pendant sept ans (2013-2020).

À vous tous qui l'avez connu comme collègue et ami, je veux dire que Marcel ne fera pas partie de notre vie passée et qu'il sera toujours là pour nous inspirer dans la réalisation de notre propre vie.

MONIQUE LEMIEUX, ancienne présidente de l'APR-UQAM

C'est un privilège qui me revenait comme dernière présidente en titre de rendre hommage à Marcel Rafie, qui m'a précédée pendant sept longues années à l'Association. Mais c'est aussi comme amie que je veux le faire. Une amitié marquée au fil des ans, qui s'était amorcée au moment de la grève qui nous réunissait, les plus vieux d'entre nous, rue de Bleury, sur les lignes de piquetage.

Nous avons eu de nombreuses occasions de continuer nos échanges pendant notre carrière, au gré des comités, commissions et sous-commissions, puis, au cours des premières années de la Faculté des sciences humaines, où Marcel nous a souvent rendu de fiers services, en bon diplomate qu'il était.

Les années de retraite ont consolidé notre amitié et pour plusieurs d'entre nous, ce fut un bonheur de le côtoyer à l'Association, comme participant aux activités, comme organisateur ou comme président. Son affabilité n'était pas superficielle: Marcel aimait les gens avec qui il partageait des projets et il savait le leur manifester; Marcel savait reconnaître l'apport de chacun, chacune, trouver les bons mots pour témoigner de son appréciation. Ses mots du président dans les bulletins de fin d'année en témoignent.

Quand Marcel a décidé de prendre une retraite de l'Association, il nous avait dit discrètement: «C'est le temps que je m'occupe de moi». Il a continué de nous suivre par Zoom, aussi longtemps qu'il a pu et son épouse Louise Nepveu m'a confié qu'elle lui faisait la lecture de tous les articles du Bulletin, du moins jusqu'au n° 81, car il est décédé quelques jours avant l'envoi du n° 82.



Le nom de Marcel Rafie restera pour ses amis de l'Association le symbole d'une retraite active à l'écoute des autres et à la défense de leurs intérêts. Nous lui serons toujours reconnaissants de nous avoir consacré tant d'années.

UN TRÈS GRAND MERCI!

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'APR-UQAM

Membres sortants du conseil d'administration 2021-2022 et bénévoles de longue date



Monique
Lemieux



Michel
Tousignant



Claude
Laferrière



Patrick Béron



Louis Jolin



Gilles Gauthier



Suzanne
Lemerise

L'assemblée générale annuelle du 18 mai dernier a constitué un moment de passage important pour l'APR-UQAM. En effet, cette année, cinq membres du conseil d'administration ainsi qu'un observateur et une bénévole de longue date ont passé le flambeau à de nouvelles personnes. Nous aimerions les remercier pour leur immense apport à l'Association et profiter de l'occasion pour souligner leurs principales contributions.

La présidente sortante Monique Lemieux a participé à divers titres à la gestion de l'Association depuis 2004 (voir aussi son Bilan dans le n° 82 du Bulletin). Au cours de ces 18 années, elle a été membre du conseil d'administration ou observatrice pendant 14 d'entre elles, les deux dernières à titre de présidente de l'Association. Elle a été directrice du Bulletin de 2004 à 2010, supervisant la production des n°s 27 à 47. Elle s'est aussi largement impliquée dans l'organisation d'activités culturelles et sociales, dont le 25^e anniversaire de l'APR-UQAM et bien d'autres activités. Elle est la cofondatrice et l'animatrice principale du Projet Solidarité depuis sa mise sur pied en 2017 et a été responsable du comité Solidarité jusqu'en 2021.

Le vice-président Michel Tousignant a occupé cette fonction à deux reprises, de 2013 à 2018 et de 2020 à 2022. Il a été directeur du Bulletin de 2013 à 2018, assurant la production des n°s 60 à 74, et il est demeuré un contributeur assidu au Bulletin depuis son départ de la direction. Il a été représentant de l'Association auprès de l'ARUCC de 2014 à 2022 et s'est grandement impliqué au sein de différents comités de cette association. Il a aussi été notre délégué auprès des associations locales depuis 2018 et l'instigateur de Convergence –un regroupement informel des associations de retraités universitaires du Québec. Enfin, il est membre du comité Solidarité depuis 2018, en a été le responsable en 2021-2022 et a supervisé les deux grandes enquêtes de ce comité.

Le trésorier Claude Laferrière a géré de main de maître les finances de l'APR-UQAM pendant les neuf dernières années, de 2013 à 2022, et a été un représentant assidu de l'Association auprès de la FRUQ au cours de cette période. Il a été un contributeur fréquent au Bulletin et l'organisateur principal de la grande fête de retrouvailles de l'Association, prévue en septembre 2019 à l'occasion du 50^e anniversaire de l'UQAM, qui a malheureusement

dû être annulée in extremis, compte tenu de la grève du SEUQAM.

Patrick Béron a siégé au conseil d'administration à titre de conseiller de 2018 à 2022. Il a également participé au comité Solidarité et agi en tant que modérateur du blogue du projet Solidarité. Il a été membre du comité des bourses de l'APR-UQAM en 2020 et a été notre représentant auprès de la TCAÎM. Il est aussi l'instigateur de la politique sur les membres invités, qui a conduit à l'adoption de cette nouvelle catégorie de membres, réservée aux conjointes ou conjoints de membres décédés.

Louis Jolin a été le directeur du Bulletin de 2019 à 2022, responsable de la production des n^{os} 77 à 82, observateur au conseil d'administration de 2019 à 2021, puis conseiller en 2021-2022. Sous sa gouverne, le Bulletin a connu une importante cure de rajeunissement de sa charte graphique à compter du n^o 80. Il a aussi introduit de nouvelles rubriques au sommaire, dont une, Rencontre intergénérationnelle, vise à nous faire connaître le parcours et la vision de la profession et de l'UQAM de la relève professorale. Louis Jolin a aussi grandement contribué à la refonte des Règlements généraux de l'Association en 2021.

NOTE de la directrice: Yvon Pépin, registraire, et Anne Rochette, secrétaire, ont heureusement accepté de rester au Conseil d'administration. Nous, les nouveaux membres, les remercions.

À titre de webmestre, Gilles Gauthier a veillé à l'amélioration continue du site internet de l'Association pendant 11 ans. Ce travail de l'ombre a toujours été effectué avec une rigueur exemplaire, permettant à notre site d'être à la fois attrayant, convivial et sécuritaire. Il a aussi été membre du conseil d'administration de 2011 à 2016, puis observateur de 2016 à 2022, et a également été représentant de l'Association auprès de la FRUQ.

Enfin, nous ne voudrions pas conclure ces remerciements sans mentionner l'apport constant des membres bénévoles aux différents comités. En cette année de transition, nous souhaitons plus particulièrement remercier Suzanne Lemerise d'avoir assumé la tâche d'envoi des vœux d'anniversaire pendant de si nombreuses années. Ce sera à notre tour de vous envoyer nos meilleurs vœux cette année.

Grâce à vos contributions, l'APR-UQAM a pu continuer à être une association dynamique, soucieuse du bien-être de ses membres, et vous pouvez être très fiers d'avoir largement participé à son essor.

Un très grand merci!

VISITE GUIDÉE « LES BÂTISSEUSES DE LA CITÉ »

LISE RENAUD ET MONIQUE LEMIEUX

Le 2 juin dernier, plusieurs membres de l'Association prenaient part à une visite guidée, organisée par l'Association, dans le cadre d'un circuit en autobus de l'organisme *L'Autre Montréal*, sur le thème *Les bâtisseuses de la cité*. Quel plaisir de nous revoir et de souhaiter la bienvenue à des collègues nouvellement retraitées!

Cette visite guidée était animée par Marie-Dominique Lahaise, spécialiste en urbanisme, qui a partagé des informations d'une grande richesse sur les femmes ayant participé activement à la vie de Montréal.

Des rues, des édifices, des institutions, des projets artistiques ont été un prétexte pour nous raconter l'histoire de ces femmes et nous faire réfléchir aux enjeux actuels de la vie des femmes.

Débutant au métro Namur, nous nous sommes dirigés vers Côte-des-Neiges pour parler du Centre Pauline-Julien (chanteuse, autrice-compositrice et actrice québécoise, 1928-1998), un centre de francisation pour les immigrantes dont la majorité ont un niveau de scolarité universitaire.

Une petite rue permet de nous rappeler l'existence de Madame de La Peltrie (1603-1671) qui est la fondatrice des Ursulines à Québec.

La place du 6 décembre est un lieu de recueillement en mémoire des 14 femmes victimes de la tragédie de l'École Polytechnique de Montréal (le 6 décembre 1989). Nous nous y sommes arrêtés pour déambuler dans cet espace intitulé « *Nef pour quatorze reines* », créé par Rose-Marie Goulet. Cet espace présente 14 stèles où sont inscrits les

noms et prénoms des victimes sous forme de vide des lettres - symbole de l'absence - et de contraste entre la pierre et l'acier – évoquant la commémoration et la profession d'ingénieur. La lecture lente des lettres oblige à nous remémorer l'identité de chacune d'elles.

Un passage a été réalisé devant la Résidence Maria-Goretti, fondée en 1953 par les Pères de Sainte-Croix pour accueillir les jeunes filles de la campagne venues travailler ou étudier en ville. Située non loin de l'Université de Montréal, une participante de l'autobus y avait séjourné lors de ses études, faute de place à la résidence universitaire. De plus, certains professeurs ont fait remarquer que certaines de leurs étudiantes étrangères y avaient séjourné avant de se trouver un appartement.

Le Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine a été fondé par Justine Lacoste-Beaubien (1877-1967) avec la première femme médecin du Québec, Irma Levasseur (1877-1964).

Crédit photo : Lucette et Patrick Béron



Belvédère du Mont-Royal

Un arrêt au Belvédère du Mont-Royal pour voir les bâtiments de l'hôpital Hôtel-Dieu de Montréal, fondé en 1645, le deuxième hôpital de la Nouvelle-France après l'Hôtel-Dieu de Québec fondé en 1639. Les Religieuses hospitalières de Saint-Joseph de l'Hôtel-Dieu de Montréal y ont prodigué des soins dès le début.

Cet arrêt qui surplombe la ville permet aussi d'avoir diverses explications sur l'architecture de Montréal, dont celle des quartiers avec des rangées de plex, surtout des triplex. À l'arrière de ces plex, il y a des petites cours destinées aux occupants des rez-de-chaussée — généralement les propriétaires — et, juste derrière, des ruelles. À l'étage, on trouve des logements locatifs. Ce genre de quartier n'existe quasiment pas en dehors du Québec.

Par la suite, nous passons devant le parc nommé en mémoire de Jeanne Mance (1606-1673) qui a cofondé



Un des stèles où on peut lire à l'envers : **Annie Turcotte**

Crédit photo : Lucette et Patrick Béron

Ville-Marie avec Chomedey, sieur de Maisonneuve. Elle est venue soigner les gens du territoire de la Nouvelle France, qu'ils soient autochtones ou colons. Elle est la première infirmière laïque du Canada et a fondé l'Hôtel-Dieu secondée par les sœurs hospitalières.

Les œuvres d'art réalisées sur le site des Habitations Jeanne-Mance sont nombreuses et certaines murales ont été mises de l'avant par MU, un organisme fondé par deux femmes (Élizabeth-Ann Doyle et Emmanuelle Hébert) qui, ayant travaillé pour le Cirque du Soleil et ayant été impressionnées par les murales de Philadelphie, ont souhaité transformer Montréal en musée d'art à ciel ouvert. La réalisation de leurs murales se fait avec et pour la communauté locale.

Le dernier arrêt du circuit est à l'Hôpital de la Miséricorde, dont les sœurs faisaient œuvres sociales en offrant des soins de maternité pour les filles-mères.

Entre les diverses destinations, notre guide, Marie-Dominique Lahaise, nous a parlé de certaines femmes en politique, de certaines militantes syndicalistes, des groupes féministes, des développeuses humanitaires. Pour n'en nommer que quelques-unes: Idola Saint-Jean, Thérèse Casgrain, Léa Roback, Madeleine Parent, Françoise David, Marie Lacoste Gérin-Lajoie, Marguerite Bourgeoys. Elle nous a rappelé «qu'en quatre siècles, les Québécoises et Montréalaises ont fait beaucoup de chemin, mais ne peuvent se reposer sur leurs lauriers»... Le droit à l'avortement, récemment remis en question aux États-Unis, est un exemple que rien n'est acquis définitivement.

Ce fut un tour de ville fort enrichissant. Les participantes et participants sont tous sortis enchantés de cette visite et ont certainement tous appris quelque chose sur les bâtisseuses de Montréal.



L'ENQUÊTE SUR LES SOINS ET SERVICES AUX PERSONNES ÂNÉES

MICHEL TOUSIGNANT et MONIQUE LEMIEUX

AVANT-PROPOS

Un bref rappel servira à mettre cette enquête en contexte. En premier lieu, la réaction à notre première enquête sur la solitude de 2019 ainsi que ses résultats ont encouragé le comité Solidarité à poursuivre dans cette voie. En parallèle à cette opération, une conférence organisée au printemps 2018 avec Maryse Soulières, coordonnatrice à la Chaire de recherche sur le vieillissement et la diversité citoyenne de l'UQAM, avait réuni des membres de notre association. Cette rencontre suivie d'échanges lors d'un repas communautaire a fait l'objet d'un compte-rendu de Michel Tousignant (*Vieillesse et solitude, Pour la suite du monde* n° 75). Ce fut un moment clé, car les propos entendus nous ont mis en présence d'expériences difficiles, soit personnelles, soit pour venir en aide à des proches. À la suite de la première enquête sur la solitude, nous avons donc voulu revenir sur ces témoignages des membres autour d'évènements de santé, d'où la présente enquête.

Ce travail a été mené à terme avec la participation des membres du comité Solidarité, soit, en plus des auteurs de ce rapport, Louise Dupuy-Walker et Patrick Béron. Nicole Carignan et Maurice Amiel ont aussi agi en qualité d'observateur. Nous tenons aussi à remercier Martin Blanchard, du SPUQ, pour sa collaboration technique.

INTRODUCTION

L'aspect le plus ardu dans la préparation de cette enquête a été la formulation des objectifs, puisque le thème de la santé et des soins peut mener dans de multiples directions. Plusieurs rencontres, en présence ou par Zoom, furent nécessaires pour préciser le type d'informations à privilégier. Finalement, c'est la nécessité de documenter l'expérience des membres avec les services à divers niveaux qui a constitué le point de ralliement.

Le but de ce rapport n'est pas tant de dresser un inventaire des problèmes et des besoins que de faire ressortir les points saillants des témoignages reçus et de s'en servir comme base de réflexion pour formuler des recommandations pour des initiatives à venir. Plutôt qu'un tableau chiffré, le rapport offre davantage un panorama de la diversité des réponses et souhaite en faire une source de réflexion pour se préparer à ce qui peut nous arriver éventuellement. En d'autres mots, le rapport se veut un dialogue entre celles et ceux qui ont traversé des épreuves ou les vivent présentement et d'autres qui auront à les confronter plus tard. Nous espérons que le message d'espoir et de résilience formulé par les personnes les plus éprouvées ainsi que leurs sages conseils aideront à se préparer plus adéquatement à ces évènements.

Le comité Solidarité aimerait remercier tous les membres qui ont répondu à cette enquête et qui ont bien voulu

partager leur expérience avec les services sociaux et de santé. Plus de 121 questionnaires ont été reçus, dont 80 % par la poste et les autres par courriel. L'opération a été une belle réussite selon les commentaires reçus.

Même si l'enquête se déroulait sous le couvert de l'anonymat, certains membres se sont identifiés et ont offert de nous contacter pour illustrer plus concrètement la trajectoire vécue pour surmonter des situations problématiques auxquelles eux ou leur entourage ont eu à faire face. Vu la qualité de ces témoignages, ils constitueraient une suite fascinante à l'enquête. Étant donné la complexité de l'opération, le comité évaluera, s'il y a lieu, la meilleure formule pour donner suite à cette proposition.

Concernant les données sociodémographiques des répondants, nous retrouvons deux tiers d'hommes et un tiers de femmes, avec une plus forte concentration dans le groupe d'âge 78 à 84 ans. Les deux tiers vivent avec quelqu'un d'autre tandis que l'autre tiers vit seul. Seulement quatre répondants résident dans une RPA (résidence pour personnes âgées). Enfin, 57 % habitent une maison unifamiliale et 41 % un appartement ou un condo.

BESOINS POUR SA RÉSIDENCE ET DIVERS SERVICES

RÉSIDENCE

Il apparaît que le souhait de la majorité soit de demeurer chez soi le plus longtemps possible, même avec des problèmes de santé exigeant des adaptations continues. La plupart des changements jugés nécessaires se rapportent à l'intérieur, en particulier à la salle de bain – barres d'appui, accès à la baignoire – ou aux escaliers, avec l'ajout de rampes ou de sièges électriques. Une personne vivant à la campagne souligne la nécessité de modifier l'accès au domicile au moyen d'une pente qui éviterait l'escalier, mais en général c'est à l'aménagement intérieur qu'on fait référence. Certains notent que les contraintes administratives liées aux appartements ou aux condos rendent difficiles certaines adaptations.

SERVICES D'ENTRETIEN

Quelques répondants mentionnent l'aide reçue pour le ménage, l'épicerie, les repas; une personne reçoit de l'aide quatre heures par semaine, mais en disant que c'est insuffisant sans expliciter. Il y a, de façon générale, peu d'évaluations de ce type de service reçu: une seule personne se dit insatisfaite des services à domicile, sans préciser les motifs; une autre dit que les services à domicile sont à améliorer.

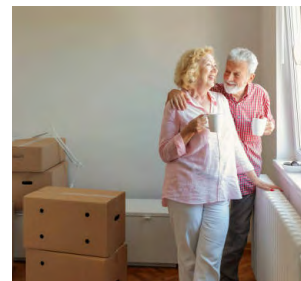
Parmi les commentaires qui mériteraient une discussion approfondie, il y a celui qui décrit un programme permettant à de jeunes retraités d'aider des femmes avec peu de moyens à prolonger leur vie à domicile; et cet autre qui dispose déjà de services, mais qui souhaiterait en avoir davantage pour avoir plus de loisirs: scrabble, tricot, club de marche. Ces commentaires ouvrent la discussion sur un volet des services qui participent au mieux-être et qui ne réfèrent pas uniquement à un besoin relié à la santé.

À ce chapitre, il est difficile de savoir si les personnes qui bénéficient de services pour l'entretien font appel à des proches, à des travailleurs autonomes ou à des entreprises. Nous reprendrons cette question dans la section sur les suggestions.

Plusieurs commentaires font appel à un souhait: *aurait besoin, aimerait, va avoir besoin dans le futur* sont les réponses les plus souvent formulées.

DÉMÉNAGEMENT

Parmi les personnes qui songent à un déménagement éventuel, la question des escaliers est le motif le plus souvent exprimé; viennent ensuite les problèmes de santé, dont la mobilité réduite, la fatigue liée à l'entretien, le désir de se rapprocher des enfants ou de la famille, parfois de quitter la ville pour faire de son chalet sa résidence principale. Les considérations financières se sont peu exprimées, que ce soit pour vendre sa résidence ou pour faire le choix d'une RPA. Une personne souligne que la *COVID-19* a remis en cause son projet d'aller vivre en RPA, où les résidents ont été soumis à un confinement problématique pendant de longues périodes.



Une préoccupation majeure pour ceux et celles qui ont déménagé ou qui se préparent à le faire: le tri. C'est à la fois une question émotive et une source de frustrations matérielles. La plupart d'entre nous ont déjà vécu l'étape de quitter son bureau au moment de prendre sa retraite, de prendre les décisions à propos des dossiers, des livres, une étape qui s'impose encore plus quand on envisage un déménagement, le plus souvent dans un lieu plus restreint. Se départir de livres est peut-être la décision la plus déchirante pour les intellectuels que nous sommes et il n'est pas étonnant qu'elle ait fait l'objet de plusieurs commentaires; dans les réponses, on ne sépare pas toujours les livres des autres biens, mais sous cette rubrique, il y a peu de commentaires positifs: on relève peu de commentaires dénotant une absence de soucis comme celui d'un membre disant que ce tri est fait depuis six ans, d'un autre qui dispose de l'aide de ses enfants

pour procéder à cette planification et une seule personne qui, avec un certain détachement, envisage d'éliminer meubles et tout ce qui n'aura pas servi. Parmi les autres réponses, on sent la préoccupation des personnes qui voient le tri comme un souci, un souci qui perdure comme l'indique cette personne qui dit ne pas y être arrivée même après un déménagement remontant à quatre ans!

SOINS DE SANTÉ

Un petit nombre de répondants ont besoin de services de santé pour eux ou pour leurs proches. Ceux qui ont fait des commentaires sous cette rubrique font état des mêmes remarques que ce qui est régulièrement rapporté dans les médias: on souligne qu'au public ces services sont disponibles, mais limités et insuffisants. Les CLSC offrent de bons services, mais ils ne peuvent faire face à la demande. Quand on doit faire appel au privé, on peut y dépenser une fortune!



Un long commentaire d'une répondante résume les démarches nécessitées après une opération de la hanche: rendez-vous avec le CLSC, visite programmée, évaluation et recommandation sur la nécessité de services professionnels, en tout trois semaines de délais; elle ajoute à ceci les démarches qu'elle a dû faire elle-même pour trouver une maison de convalescence qui s'est avérée de qualité douteuse; à la difficulté d'obtenir l'information, s'ajoute celle de faire affaire avec des intervenants qui donnent l'impression que nous sommes en train de «quêter la charité». En revanche, une autre répondante qui a un conjoint recevant des soins palliatifs à domicile se sent aidée par son CLSC (infirmière, ergothérapeute, travailleuse sociale) et se dit satisfaite des services reçus. Cependant, elle trouve les démarches très compliquées et considère qu'on n'est jamais bien préparé pour affronter de tels défis.

Parmi les répondants, il y a peu de personnes (quatre) qui vivent en RPA, mais l'une de celles-ci se dit très satisfaite des services qu'elle reçoit. Impossible, pour l'instant, de savoir si c'est un cas d'exception; on aurait aimé connaître les modalités des services, s'ils sont donnés par le système public ou par le privé, etc. Le questionnaire n'était pas formulé pour aller chercher ces informations.

EXPÉRIENCE DE PROCHE AIDANT

Environ 30% des répondants ont mentionné avoir été récemment impliqués à divers degrés dans un rôle de proche aidant. Parfois, s'agissant d'amis dans le besoin déjà bien entourés par leur famille, l'engagement se résumait à un support affectif ou d'accompagnement auprès de professionnels. D'autres, au contraire, avaient été exposés à une longue période d'angoisse et de sacrifices ayant abouti, dans plusieurs cas, à la perte d'un être cher. Ces derniers récits, même si synthétisés en quelques phrases, témoignent d'une rupture radicale avec la routine quotidienne et de transformations profondes dans leur rapport à soi-même et face à la vie.

PRÉPARATION AU RÔLE DE PROCHE AIDANT

Peu de personnes sont généralement préparées à accompagner un malade gravement handicapé, et ce pour plusieurs raisons. Alors que certaines maladies graves apparaissent progressivement et évoluent plus lentement, comme le diabète ou le Parkinson, d'autres surgissent comme une tragédie inattendue. Il en est souvent ainsi pour les accidents cardiovasculaires et les infarctus. La nature des maladies exige aussi des modes d'adaptation variables pour les proches aidants, les troubles de dégénération cognitive s'accompagnant de démarches différentes de celles attendues pour des maladies reliées au cœur ou au système respiratoire. Dans l'ensemble, peu de répondants se disent pleinement préparés à faire face à ces défis de taille.

Les collègues se retrouvant dans le rôle de proche aidant ne sont pas nécessairement parmi les plus âgés et peuvent se retrouver en présence de plusieurs personnes de leur réseau dans le besoin. Une répondante compte plusieurs amies atteintes de maladies graves (cancer du sein, Alzheimer). Une autre, en début de retraite, a été fortement sollicitée au cours des trois dernières années. Il lui a fallu lutter ferme pour obtenir des services à l'intention de sa mère résidant dans une RPA, où elle est finalement décédée (COVID-19); sa sœur, atteinte de SLA (sclérose latérale amyotrophique), a été soutenue à domicile par la famille avant de décéder un an et demi plus tard. Finalement, sa belle-mère est décédée d'un cancer diagnostiqué tardivement (en période de COVID-19) et son beau-père, atteint de troubles cognitifs, l'a rejointe deux mois plus tard.

ACCÈS À L'INFORMATION : L'OUTIL DE BASE

L'absence de renseignements sur les étapes à suivre et les soins à procurer est un thème récurrent qui comprend plusieurs volets. Il y a d'abord la nature de

la maladie et de son évolution, les services à domicile à obtenir, les questions légales concernant le rôle de tuteur, l'adaptation de la résidence aux handicaps et l'obligation de déménager et d'emménager dans un bref délai. Et cette liste d'éléments prioritaires demeure partielle.

Les soins hospitaliers sont dans l'ensemble évalués positivement. C'est après le retour au foyer qu'il faut planifier rapidement, encore dans un état de choc, un environnement adapté aux nouveaux besoins du proche. C'est ici, à l'étape de la réhabilitation, que les profondes transformations dans le système de santé québécois révèlent de sérieuses failles. On critique avec raison un système qui a placé l'hôpital dans une mission centralisatrice et qui a dépouillé les institutions complémentaires, comme les CLSC, de leurs pouvoirs et de leur personnel. Si certains CLSC ont miraculeusement réussi à s'en tirer, ce n'est pas le cas de la plupart selon nos répondants. Tout d'abord, l'information sur les services disponibles, si elle existe vraiment, est difficile à obtenir. Les messages sont parfois contradictoires et les personnes-ressources elles-mêmes avouent être confuses à l'occasion. Les services à domicile répondent rarement aux attentes, que ce soit pour les soins de santé, les soins personnels ou l'aide domestique (ménage, repas). Une collègue le résume en concluant « les services à domicile sont quasiment inexistantes ». La réorientation vers les soins à domicile exigera donc des changements radicaux dans l'organisation des services. Quelques-uns souhaitent idéalement que le médecin se déplace au foyer, comme c'est le cas dans certaines régions rurales de l'Ontario. Une autre collègue conclut avec dépit « qu'il faudrait un fil d'Ariane pour se retrouver dans le système de santé. L'infirmière pivot, c'est de la frime. Les médecins se protègent et se renvoient la balle ». Une autre perçoit de la condescendance dans la façon dont les spécialistes s'adressent aux médecins généralistes. Cela dit, les gens qui ont eu accès à des traitements de spécialistes en reviennent en général très satisfaits... sauf pour la période d'attente.

Un conseil récurrent pour s'informer et s'adapter rapidement invite à faire un appel aux sociétés à but non lucratif qui se donnent pour mission d'informer sur une maladie ciblée et de venir en aide aux proches aidants. Il existe des dizaines d'institutions du genre (Alzheimer, Parkinson, cancers, schizophrénie, et bien d'autres). Certains utilisateurs de ce type de services ont aussi fortement apprécié les groupes de soutien organisés par ces sociétés.

PRÉSENCE AUPRÈS DE LA PERSONNE MALADE

La facette la plus exigeante de la mission de proche aidant est sans doute au niveau du maintien du lien et de la

communication avec le patient. Ici, il n'y a pas de solution magique. Il s'agit d'un travail progressif d'adaptation aux transformations dans le comportement et les attitudes de l'autre.

Un gros défi est sans doute de se heurter au déni du malade, à celui de l'entourage ou même au sien propre. Le déni fait référence à l'incapacité ou au refus de prendre conscience de la gravité de la détérioration physique ou mentale et des décisions à prendre. Il n'y a pas si longtemps, on croyait que le déni était le propre des grandes maladies psychotiques comme la schizophrénie et le trouble bipolaire, mais on se rend compte de plus en plus qu'il est typique de bien d'autres affections physiques et cognitives.

Un exemple de cette difficulté à accepter la réalité de la part de la personne dans le besoin fait partie de l'expérience d'un collègue qui se retrouve ainsi à être seul responsable d'une sœur atteinte d'une démence vasculaire. Il avoue « des difficultés excessives » pour obtenir un mandat de protection. En dépit « d'un travail exemplaire de la travailleuse sociale », la sœur refuse de quitter son domicile. Elle demeure partiellement lucide, mais la conversation avec elle est minimale et son désintérêt total. Une autre collègue de plus de 85 ans se retrouve proche aidante pour son mari et pour sa sœur, les deux gravement handicapés, l'un par des problèmes de locomotion, et l'autre avec une audition et une vision très réduites. Pour elle, « les services sont connus mais les deux s'entêtent à attendre à plus tard ».

D'autres jouissent d'un réseau solidaire, comme cet homme qui s'occupe avec ses deux sœurs d'une mère centenaire qui a perdu beaucoup de sa mémoire tout en conservant une part de la lucidité et de sa capacité de reconnaître son entourage. La famille voit davantage le côté positif et « se réjouit de ce que la personne peut encore faire ».

Une plainte exprimée à quelques occasions est la difficulté de prévoir le cours de la maladie, la perte graduelle d'autonomie et les transformations inattendues. Le médecin peut donner de bons renseignements sur le diagnostic, mais il omet parfois de bien décrire les effets secondaires de la médication. Par exemple, il peut survenir une incontinence, une perte de contrôle et des gestes agressifs. Dans un autre cas, il s'agissait de faire face à la soif constante et aux hallucinations du malade.

Il est approprié de rappeler que beaucoup d'expériences décrites ont été vécues pendant la pandémie et le strict confinement du milieu hospitalier. Cette mesure a souvent provoqué un bris de lien avec un conjoint et rendu impossible de suivre la progression de son état de santé. En cas de décès dans ces circonstances, le deuil est rendu plus compliqué.

Une majorité des proches aidants dans cette enquête n'étaient pas dans la position d'aidant principal, ce qui a dans certaines circonstances rendu difficile l'accès à la personne souffrante. Cela est le cas s'il s'agit d'une relation d'amitié et que la famille contrôle l'accès au malade. On peut imaginer comment la pandémie aura multiplié les embûches de cette nature en milieu hospitalier ou institutionnel. Parfois des membres de la famille plus proches du parent contrôlent l'accès à celui-ci et on peut se sentir mis à l'écart.

Toute la question du rapport psychologique avec la personne souffrante est très complexe et aurait exigé une analyse plus fine et plus d'espace dans l'enquête. Les grands défis sont la dégénérescence cognitive, les détériorations avancées de l'audition et de la vision et les transformations de la personnalité de la personne ainsi handicapée. Une collègue a pris conscience que la personne en état de besoin ne réagit pas nécessairement comme vous et qu'il est nécessaire de respecter sa différence.

PRENDRE SOIN DE SOI-MÊME



Le rôle de proche aidant ne permet pas de se distancier affectivement de la situation vécue comme c'est le cas pour un professionnel. Aussi, toute une gamme d'émotions peut surgir inopinément. On aura donc davantage à les reconnaître et à les accepter. Ainsi, deux personnes avouent avoir ressenti de la culpabilité à des moments cruciaux ainsi que de la révolte. Certaines personnes préféreront s'abstenir de faire paraître leurs émotions avec leurs proches et s'exprimeront plutôt dans le cadre d'un groupe de soutien plus anonyme.

Il faut aussi savoir gérer « la fatigue de la compassion; (car elle est pernicieuse) ». Cela devient un enjeu déterminant lorsqu'il s'agit de décider pour la personne malade si le temps de faire appel à un CHLSD est arrivé. La charge des soins est ainsi transférée à l'institution, ce qui ne soustrait

pas le proche aidant par ailleurs à la nécessité de s'assurer que les soins soient correctement administrés, comme l'expérience de la pandémie l'a bien démontré.

SITUATIONS EXTRÊMES

Il arrive parfois que les capacités du proche aidant atteignent leurs limites et forcent à gérer des défis à peine imaginables. La seule lecture des récits de certains répondants à notre enquête peut être angoissante. Deux cas sélectionnés ont été particulièrement éprouvants pour la personne proche aidante. Cependant, les personnes impliquées ont précisé qu'elles sont sorties enrichies de leur expérience et sans avoir à s'apitoyer sur leur sort.

Le premier récit est celui de Jeanne (prénom fictif), dans la soixantaine, qui a été principale proche aidante de sa mère, qui résidait dans une RPA, avec l'aide des services d'un CLSC. Comme l'état de santé de sa mère requérait des soins assidus, la répondante a engagé une accompagnatrice pour les matinées pendant plus de trois ans. À part ce temps de répit, elle-même prenait soin de sa mère, jour et nuit, sept jours par semaine. La situation était rendue particulièrement lourde par le fait que sa mère était sourde et aveugle en plus d'avoir été amputée d'un pied. Le support du système de santé demeurait insuffisant de telle sorte que « pour obtenir les services, il arrive un moment où il faut s'arranger seule pour sauver du temps ». Dans ce cas, la sollicitation du temps et des énergies ne permet pas de s'enquérir des composantes légales et des programmes de subvention éventuellement disponibles. La famille, peu présente pour les soins, et les amis lui reprochaient de plus de ne pas forcer un placement en CHLSD. La situation était cependant rendue supportable par le fait que la mère avait conservé ses ressources intellectuelles intactes jusqu'à son décès, ce qui a allégé le deuil et la fatigue de la compassion.

Colette (nom fictif) est une autre « jeune retraitée » qui a passé à travers une longue épreuve pendant plus de dix ans. Son époux avait subi des séquelles très graves d'une opération qui avait endommagé les tissus de sa trachée. Par conséquent, il s'étouffait quotidiennement avec des riens. Sur deux décennies, il avait perdu 90 livres. Cela signifiait pour la proche aidante d'être aux aguets à tout moment d'un arrêt respiratoire. La pandémie a ajouté au supplice à cause du confinement. Il a fallu attendre 18 mois pour recevoir un retour d'appel d'un psychologue. Dans ce cas-ci, c'est un groupe de soutien aux personnes aidantes qui a permis de tenir le coup si longtemps.

ÉVALUATION DES SOINS ET SERVICES

Nous ne soulignerons ici que quelques propos de ce volet couvert ailleurs dans le rapport. Même si les expériences avec les soins et services sont très variées, les répondants

sont dans l'ensemble satisfaits des traitements reçus par leurs proches. Le défi principal est d'entrer dans le système hospitalier. Aussi, l'expérience des longues attentes à l'urgence est souvent vécue péniblement. Et c'est encore pire s'il s'agit d'un cas de nature psychiatrique. Un conseil à considérer est de ne jamais laisser la personne malade seule avec le médecin, afin de s'assurer que les symptômes soient bien décrits et de prendre des notes au cours de la consultation.

CONSEILS DE PROCHES AIDANTS

Un conseil souligné par au moins deux répondants est la nécessité de ne jamais cesser de consolider son réseau social en vieillissant, aussi bien avec ses liens d'amitié qu'avec les membres proches de sa famille, afin de faire face aux pires circonstances qui se produisent parfois de façon inattendue. L'une ajoute qu'il est risqué de laisser une personne très âgée assumer seule la lourde tâche de personne proche aidante.

La patience et la résignation à toutes les éventualités semble être la vertu cardinale pour assumer la tâche de proche aidant. Certaines remarques soulignent l'importance de la sincérité et des marques d'empathie et d'affection à l'égard de la personne souffrante. Même si la communication est très difficile, la présence humaine demeure essentielle. Une autre réflexion met en relief la place prépondérante de la résilience, de l'espoir et de l'optimisme. Et elle ajoute que ce genre d'épreuve représente une opportunité de réfléchir sur la mort pour la considérer de façon sereine le moment venu.

Un conseil délicat à appliquer lorsque le malade est en déni est de respecter dans ces circonstances son autonomie et le faire participer aux décisions.

Du point de vue des services, la priorité des soins à domicile est probablement le souhait directement ou indirectement le plus présent.

Du côté juridique, dans le cas d'une difficulté d'accès au patient, un répondant recommande de se plaindre au comité d'éthique, aux instances politiques ou au protecteur du citoyen. Il ajoute que la charte du Québec reconnaît nommément le droit (du patient) au soutien et à la protection de la famille. C'est par cette voie que cette personne a été en mesure de voir son conjoint quelques jours avant son décès (en période de pandémie). À l'opposé, une autre répondante n'a pas eu l'accès à son conjoint avant son décès et elle croit que ce dernier est mort plus rapidement à cause de son absence.

Le mot de la fin, c'est qu'en définitive il est impossible d'être complètement préparé au rôle de proche aidant. Il faut à la fois s'informer à l'avance et apprendre ensuite sur le tas, car les imprévus sont nombreux.

RAPPEL DES FAITS SAILLANTS DE L'ENQUÊTE SUR LA SOLITUDE

- 1 Réseau social.** Plus de 29% des réponses possèdent un score de 4 et plus (indiquant des préoccupations ou des problèmes) à l'échelle de sentiment de solitude en regard du réseau social. Une proportion significative de 42% du total des répondants (N = 105) décrit leur réseau social comme restreint ou en diminution. Dans cette catégorie, les pertes touchent majoritairement les amis (29/42) et un conjoint.
- 2 État de santé personnel.** Pour la solitude consécutive à un problème de santé, 23% des réponses se situent dans la catégorie de 4 et plus. Les situations sont très diverses en ce qui concerne les sources. Certains sont contraints par des problèmes de vision, d'audition ou de motricité. L'autre source d'inconfort est la perte d'énergie et le manque de motivation qui obligent à une restriction de la vie sociale.
- 3 Aide à un proche.** Environ une personne sur 7 (14%) rapporte une contrainte ou un sentiment de solitude (score de 4 et plus) consécutif au fait de devoir venir en aide à un proche qui souffre d'un problème de santé grave. Plus du tiers des répondants mentionnent aussi se retrouver dans une situation d'aidant naturel, la plupart du temps pour supporter un conjoint ou un membre de la famille.
- 4 Projets de vie.** L'ennui, le manque de stimulation, la confusion autour de la perte d'identité autant que la solitude peuvent affecter les personnes dont les projets de vie ne sont pas bien structurés. À cet égard, 12% des réponses ont un score élevé de 4 et plus et un tiers des répondants avouent rencontrer certaines difficultés de cette nature.

Synthèse. Près de 38% des réponses obtiennent un score de 4 ou plus à au moins une des quatre échelles.

Côté positif. Malgré un nombre élevé de situations problématiques, il n'en reste pas moins que 62% des répondants ne rapportent pas de problème de solitude.

Le rapport de l'enquête sur la solitude a été publié dans le n° 79 du Bulletin, accessible sur le site de l'Association.

COMMENTAIRES REÇUS EN CONCLUSION DE L'ENQUÊTE

Nous présenterons d'abord les remarques qui s'adressent davantage au *système de santé*. Quelques suggestions concernent : **1.** l'amélioration des services; **2.** l'accès à un médecin de famille; **3.** la revalorisation des services de première ligne; **4.** rendre les structures du système de santé plus démocratiques et les établissements plus autonomes.

En lien avec la *responsabilité de proche aidant*, on souligne qu'il est impératif de les soutenir de plusieurs façons : **1.** la disponibilité d'un support professionnel; **2.** la rétribution monétaire au proche aidant; **3.** la mise en valeur du rôle de proche aidant; **4.** la facilitation de l'accès aux informations essentielles.

Au niveau des *services à développer ou à améliorer*, la liste comprend : **1.** la mise sur pied d'un service de repas et d'autres services de cette nature par les CLSC; **2.** l'assistance pour trouver une personne de soutien à la maison.

Les autres commentaires sont plus généraux. Le souhait le plus fréquemment mentionné a trait à la *publication d'une synthèse des résultats*, ce à quoi le présent document répond. Quelques personnes proposent aussi que ce document ou une synthèse de celui-ci soit acheminé aux organismes concernés par ces questions et aux décideurs (ministères, organismes de défense de droits) afin d'améliorer le sort des aînés. En contrepartie, un commentaire précise que ce type d'initiative ne fait pas partie de la mission de l'APR-UQAM.

Au moins deux personnes confient être disponibles pour venir en aide aux personnes dans le besoin et proposent d'organiser un projet pour les nouveaux membres qui désirent s'investir auprès de personnes dans le besoin.

Quelques suggestions débordent du cadre de l'enquête pour promouvoir l'importance du bien vieillir. Ainsi, une jeune retraitée se plaint de la solitude en début de retraite et de l'âgisme présent dans notre société. Une autre aimerait avoir de l'aide pour joindre un club de marche dans son voisinage (en passant la FADOQ est active dans ce domaine). Il y en a aussi quelques-unes qui recommandent des groupes de réflexion pour faire face aux deuils et aux pertes, gérer la fragilité physique et mentale ou mettre sur pied un réseau d'entraide plus « officiel ». Enfin, un membre souhaiterait être renseigné sur l'accès à des résidences d'anciens professeurs.

RECOMMANDATIONS

Le comité Solidarité propose une liste de quatre propositions pour des actions futures et considérées réalisables avec le soutien d'autres membres de l'Association.

A. ORGANISATION DE GROUPES DE DISCUSSION

La rencontre avec Maryse Soulières mentionnée au début du rapport avait permis à plusieurs personnes d'échanger sur leur situation personnelle. Ce type d'initiative apparaît souhaitable, car nous en avons retrouvé la suggestion sous une forme ou sous une autre dans les réponses à l'enquête. Le comité Solidarité y est favorable et se propose d'inviter les membres intéressés à participer à l'organisation de tels groupes. En fonction des thèmes retenus, l'Association pourra inviter des experts dans ces domaines pour les animer.

B. DIFFUSION D'INFORMATIONS

Il est évident que plus d'informations sur divers thèmes et sur les ressources disponibles sont souhaitées. Depuis quelques années déjà, Patrick Béron a permis l'accès, via le site web de l'Association, à une foule de documents très pertinents concernant des thèmes reliés au bien-être et à la santé. Une mise à jour est en cours avec le concours du webmestre José Igartua. Le comité Solidarité se propose d'ajouter des documents qui sont en lien avec les thèmes abordés dans la présente enquête. Nous tenterons d'en informer les membres au fur et à mesure. La richesse des contenus dépendra également des contributions des membres qui nous acheminent des documents pertinents.

C. OFFRE D'AIDE AUX PERSONNES DANS LE BESOIN

Le comité Solidarité ne désire pas s'engager dans la prestation de services bénévoles, ce qui dépasse sa mission actuelle. Cependant, certaines personnes se sont proposées pour aider d'autres personnes qui font face à des défis similaires à ceux qu'ils ont surmontés. Le défi est de trouver une passerelle pour mettre ces personnes en contact.

D. DIFFUSION DE TÉMOIGNAGES

Certains membres ont offert de nous contacter pour raconter plus en détail la trajectoire vécue pour surmonter des situations reliées à des problèmes de santé dans leur entourage. Ce serait une activité très enrichissante et certainement appréciée.

CONCLUSION

Il ressort assez clairement de cette enquête que le corps professoral retraité souhaite vivre le plus longtemps possible chez soi ou dans une résidence adaptée à ses besoins de mobilité. Ce maintien à domicile exige évidemment du soutien externe à mesure que notre corps devient plus fragile et que les problèmes de santé s'accumulent. Il existe aussi quelques obstacles de taille pour répondre à ce vœu : les employés qui offrent des services comme le ménage et le déneigement se font plus rares et ces personnes habitent dans des endroits de plus en plus éloignés de nos résidences à cause de la crise du logement.

Par ailleurs, les CLSC dont la vocation était de répondre aux besoins des personnes âgées, en particulier celles vivant à domicile, sont devenus au fil des ans le parent pauvre du système de santé. Ils en étaient pourtant la fierté au début des années 70. Ce qui a comme conséquence que plusieurs des besoins exprimés par certains membres pour continuer à vivre dans leur foyer sont procurés au compte-goutte, après des efforts soutenus pour les obtenir. Dans un monde idéal, il y aurait un accès facilité à ces services ainsi qu'aux visites à domicile de la part de divers types de professionnels. Le système actuel offre au mieux des pis-aller loin encore d'atteindre une stratégie articulée autour de la prévention et de l'intervention précoce.

La grande interrogation est de savoir comment couvrir ces nouveaux frais alors que les coûts de traitement font sauter les caisses des ministères de santé à travers le monde. Plusieurs critiques de diverses sources ont été récemment formulées à l'effet que les systèmes de santé centrés autour de l'institution hospitalière gérée par la médecine doivent être reconfigurés afin de mettre la priorité sur les besoins du patient plutôt que sur l'hôpital. Si les coûts de santé débordent, ce n'est pas uniquement à cause du salaire des médecins. Plusieurs sources d'économie sont à explorer, telles la surmédication (de l'avis même des médecins), la pénurie de médecins généralistes, l'occupation des lits hospitaliers par des personnes en attente de placement dans des institutions. À cela il faut ajouter les coûts exponentiels des soins de santé au cours de la dernière année de vie. Une étude ontarienne récente, bien conçue et basée sur une large population de 265 000 patients récemment décédés, en arrive à la conclusion que le coût des soins et services de santé durant la dernière année de vie atteint la somme de

53 661 \$ par personne, ce qui représente 10 % du budget total de la santé¹. Ce sont particulièrement les patients hospitalisés durant les 120 derniers jours de leur vie pour lesquels les dépenses sont les plus élevées. Et pas nécessairement chez les plus âgés, car les dépenses sont plus faibles chez les plus de 74 ans, probablement parce que plus résilients et se présentant à l'hôpital relativement en meilleure santé. La conclusion de cette recherche est que des soins de santé en plus grand nombre à la fin de la vie ne se traduisent pas nécessairement par de meilleurs résultats. Voici quelques voies d'économie à explorer : développer davantage les soins palliatifs actuellement reçus par seulement 9 % des patients décédés, réduire la durée d'hospitalisation et éviter certains traitements intrusifs, inutiles et coûteux. Ces solutions ne régleront que partiellement le problème économique; la réponse attendue viendra d'un changement de cap dans la conception du système.

Notre association est un bien humble acteur pour influencer le système dans une direction qui améliorera sensiblement la qualité de la vie des personnes âgées. À cet égard, les défis reliés au vieillissement concernent toute la population et la situation de nos membres est même privilégiée pour y faire face. En collaborant à l'avenir avec le réseau des associations de retraitées et retraités et les organismes dédiés à leur bien-être, il y a de bonnes chances de jouer un rôle dans la transformation du système de santé. Rappelons qu'un de nos collègues retraités, Camil Bouchard, a réussi à faire bouger le gouvernement afin qu'il considère les services de garde d'enfants préscolaires comme un droit fondamental.



¹ Tanuseputro, P., Wodchis, W. P., Fowler, R., Walker, P., Bai, Y. Q., Bronskill, S. E., & Manuel, D. (2015). The health care cost of dying: a population-based retrospective cohort study of the last year of life in Ontario, Canada. *PLoS one*, 10(3), e0121759.

La chronique Rencontre intergénérationnelle vise à faire connaître de nouvelles professeures et nouveaux professeurs dont les parcours inspirants nous rappellent que la profession revêt plusieurs visages au fil du temps.

MARINE LE MENÉ GUIGOURÈS : AU TEMPS DE LA COVID

WINNIE FROHN

J'ai voulu rencontrer Marine Le Mené Guigourès d'abord parce que j'étais curieuse de savoir comment se débrouillait une professeure nouvellement engagée pendant la pandémie. Ce que j'ai découvert, c'était beaucoup plus : un champ de recherche en linguistique passionnant, l'accueil de l'UQAM et, plus spécifiquement, du Département de linguistique, mais avant tout, une femme ouverte au monde et contente d'être ici, particulièrement à l'UQAM.

L'ARRIVÉE À L'UQAM

Après 10 mois d'attente de son permis de travail, Marine est finalement partie de la France et est entrée en poste le 11 janvier 2021. En pleine crise de la COVID, Marine n'a pas pu entrer en contact avec beaucoup de nouveaux terrains de recherche, même si elle a saisi l'opportunité de faire des demandes de subvention. En ce qui concerne l'enseignement, malgré tout, par le biais des outils de télétravail, Marine a pu préparer et dispenser ses cours, dont l'un heureusement en collaboration avec un autre professeur du département. De plus, la préparation des cours a été moins ardue que l'on pourrait s'imaginer puisqu'elle a pu bénéficier de deux dégrèvements entre l'hiver 2021 et l'hiver 2022 en tant que nouvelle professeure. Malgré les quelques inconvénients techniques du distanciel, ses premiers cours virtuels ont pu se donner en synchrone de façon globalement satisfaisante. Cependant, Marine ajoute qu'elle a l'impression que les étudiants posent peut-être moins de questions et sont peut-être un peu moins spontanés qu'en présentiel.

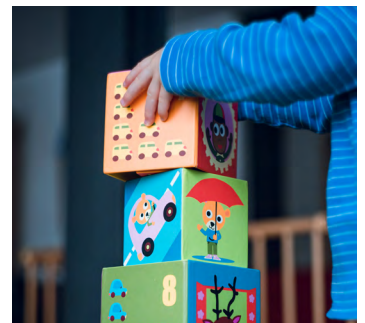


Marine Le Mené Guigourès

SON INTÉRÊT POUR LA LINGUISTIQUE ET L'ACQUISITION DU LANGAGE

Pendant ses études de premier cycle et à l'occasion d'une année d'échange à University College Dublin, Marine découvre la sociolinguistique. De retour à la Sorbonne Nouvelle, elle décide de faire son Master et son Doctorat en linguistique, sous la direction d'Anne Salazar Orvig, et elle trouve par ailleurs une mentore extraordinaire en la personne d'Haydée Marcos, retraitée du Centre national de la recherche scientifique (aujourd'hui âgée de plus de 80 ans). D'ailleurs, Marine continue à collaborer avec elle (avis aux retraités : la recherche et les liens avec des anciens étudiants et étudiantes peuvent perdurer longtemps!).

Après un postdoctorat à l'Université de Montréal portant sur l'acquisition de l'orthographe, suivi d'un autre postdoctorat à l'Université de Strasbourg, cette fois-ci sur les chaînes de référence en linguistique, Marine focalise ses recherches sur son intérêt premier, celui du développement langagier précoce, plus spécifiquement l'acquisition de la langue des enfants à l'âge préscolaire (de 0 à 3 ans environ).



Ses recherches se situent dans le courant de l'approche interactionniste, qui considère qu'il y a des étapes dans le développement de la langue. Un exemple d'étape serait qu'aux alentours du 20^e mois, l'enfant manifeste le plus souvent une explosion lexicale. Le développement langagier est aussi influencé par l'environnement où se trouve l'enfant : ses parents, la culture, etc.

Comme Marine l'explique, la difficulté que l'on rencontre dans ce genre de recherche est d'obtenir un corpus de données naturelles ou spontanées. L'idéal est de filmer les enfants dans leur milieu dans une recherche longitudinale. Pour les recherches de Marine, le milieu comprend la famille et le service de garde. Après l'étape de l'observation, c'est la transcription et l'analyse. Évidemment ce genre de recherche est très chronophage! Heureusement, de plus en plus, il y a la possibilité d'avoir accès aux données d'autres recherches.

Marine donne comme exemple de sujets d'analyse l'évolution des expressions référentielles, notamment des noms ou des pronoms, autant chez les personnes autour de l'enfant que chez l'enfant lui-même. Par exemple, la référence du pronom « on » peut varier selon le contexte d'usage et l'âge de l'enfant. Quand l'adulte dit « on va faire une tarte », ce n'est pas l'enfant de deux ans qui la fera! Plus tard, l'expression « on va maintenant faire les devoirs » ne réfère pas à l'adulte mais plutôt à l'enfant qui fera les devoirs.



Dans ce type de recherche, comme mentionné précédemment, il faut également tenir compte de la situation où se trouve l'enfant. Dans la famille ou dans le service de garde? L'enfant est-il en train de jouer? De manger? Qui parle avec l'enfant? Un adulte? La fratrie? Quand et dans quel contexte les adultes ou les autres enfants diversifient-ils les usages de certains mots? Pour le moment, Marine ne peut pas inclure la variable « genre » puisqu'il y a peu d'hommes dans les milieux où elle a pu obtenir des données. À l'avenir, en fonction des sources de son matériel, Marine espère diversifier ses recherches en termes géographiques; vivant au Québec, plusieurs possibilités sont ouvertes. Elle cherche aussi différents milieux socio-économiques ou différentes cultures.

En plus de ses recherches en acquisition de la langue, Marine mène actuellement une autre recherche en collaboration avec Denis Foucambert, spécialiste en lecture au Département de linguistique, et Gabrielle

Girard, étudiante à la maîtrise. Il s'agit dans ce projet d'analyser l'impact sur la lecture de l'écriture épicienne ou inclusive sous différentes formes, par exemple l'utilisation des points médians ou des parenthèses (professeur.e.s ou professeur(e)s). Cette recherche a requis l'acquisition d'un oculomètre, obtenu grâce à un soutien financier de la Faculté.

ET L'INTÉGRATION À L'UQAM ?

Selon Marine, son intégration a été facilitée par le fait que le Département de linguistique est relativement petit et, en conséquence, l'accès aux membres du département (enseignants et personnel administratif) est plus simple. Toutefois, la pandémie a limité les échanges informels avec les collègues, les fameuses discussions de corridor. Maintenant une salle du département est ouverte et on peut y manger avec les collègues et partager des nouvelles sur d'autres sujets qu'uniquement le boulot.

En ce qui concerne les échanges en dehors du département, grâce à ses tâches de service à la collectivité, Marine a pu rencontrer virtuellement ou en présentiel des collègues d'autres départements. Elle est déléguée syndicale, membre du comité d'attribution des bourses de la Faculté des sciences humaines et membre du comité sur l'apprentissage et la recherche. Elle est également devenue membre de l'Institut des sciences cognitives de l'UQAM et du Centre de recherche sur le cerveau, le langage et la musique (CRBLM), qui regroupe des chercheurs de plusieurs universités. Plusieurs avenues de collaboration sont ainsi ouvertes.

À la question s'il y avait eu de bonnes ou de mauvaises surprises à son arrivée à l'UQAM, Marine n'en voit pas. Ce qui l'a étonnée, c'est le haut niveau de collégialité, partagée par le plus grand nombre, au sein de l'institution. Ainsi, elle constate que beaucoup de décisions se prennent dans les comités et assemblées, à différents niveaux de l'université (assemblées départementales, conseils syndicaux, etc.) et elle apprécie qu'à tous ces niveaux, les professeurs sont reconnus comme des maillons dans le processus décisionnel. Pour elle, l'UQAM est un projet collectif, ce qu'elle n'a pas ressenti dans d'autres universités.

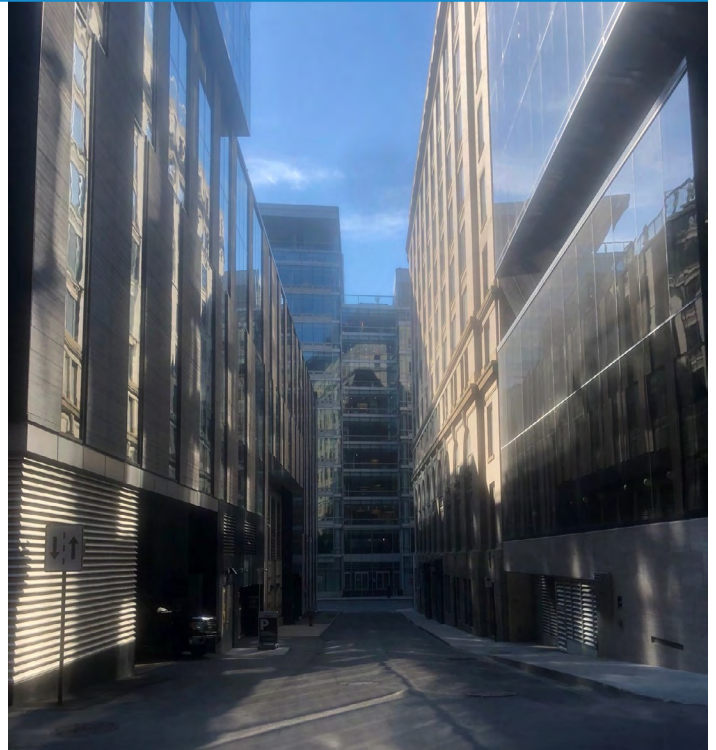
La vie est belle pour Marine. Malgré la COVID, elle et son partenaire ont facilement trouvé un appartement. De plus, un bébé s'en vient. Tout augure bien aussi pour sa carrière. L'UQAM accueille une professeure qui contribuera à ce que notre institution reste une université exceptionnelle.

Bienvenue à bord!

À VOIR : LE QUARTIER DE L'ANCIEN CAMPUS UQAM

MICHEL TOUSIGNANT

Aux trois-quarts du siècle dernier, le campus de l'UQAM se composait de pavillons hétéroclites dispersés dans la ville, entres autres dans le secteur Bleury-Beaver Hall. À part la proximité du Vieux-Montréal et de la rue Sainte-Catherine Ouest, rien de trop excitant dans ce quartier sans identité qui avait connu des jours meilleurs. En revenant sur les lieux un demi-siècle plus tard, je n'y suis plus accueilli par des stationnements laids à donner mal au ventre, un quartier chinois déchiqueté et le sauna avant-gardiste face à la basilique Saint-Patrick. Rien n'évoque plus la grève du SPUQ de 1976 qui avait pris d'assaut le coin nord-est La Gauchetière et Saint-Alexandre, sur le seuil du pavillon Read. Le nouvel édifice est maintenant occupé par une annexe de Google, en plein essor et à vocation mystérieuse. Cette venue a permis au bâtiment de se refaire une belle jambe.



Ruelle sans nom entre le Humaniti et la façade est de l'ancien Read.



Le mur de l'ancien Read, au centre en arrière-plan, depuis la place Jean-Paul-Riopelle.



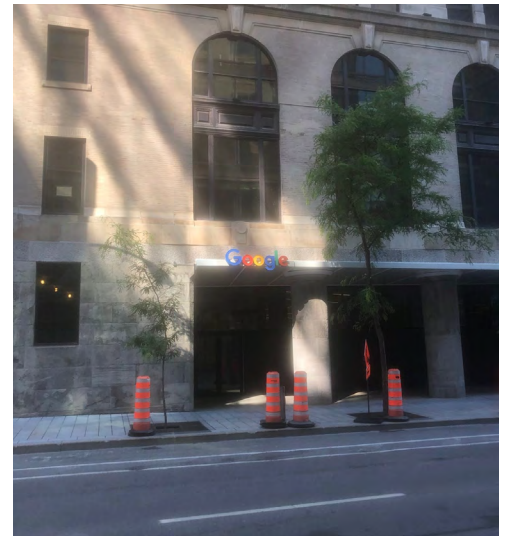
La façade actuelle de l'ancien Read, rue La Gauchetière.



Le nouveau voisin du Gesù.



Autour du carré Phillips.

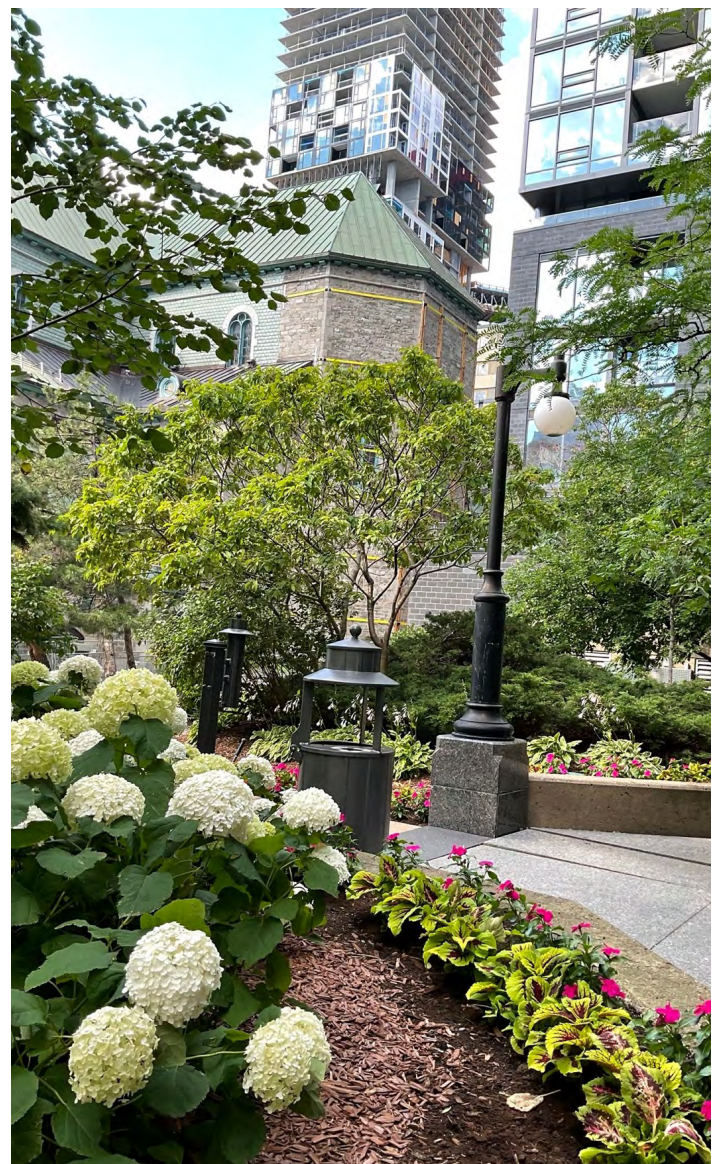


L'ancien Read et son enseigne Google, depuis l'avenue Viger.

Comme l'illustrent les photos, l'ancien Read partage maintenant un paysage plus fréquentable. Le complexe hôtelier d'appartements Humaniti s'aligne à ses côtés sur La Gauchetière, pendant que l'arrière donne de biais sur la Place Jean-Paul-Riopelle et côtoie l'épicerie haut-de-gamme Avril. Toute une panoplie de bâtiments projette une architecture futuriste évoquant le secteur de Coal Drops derrière Euston-King's Cross à Londres. C'est certainement un saut quantique depuis l'installation du Complexe Desjardins et du carré Victoria, qui ne m'ont jamais vraiment coupé le souffle.

Le Gesù, (rue Bleury, côté ouest, au sud de Sainte-Catherine) unique vestige du Collège Sainte-Marie, hôte du premier secteur des sciences de l'UQAM, n'est pas en reste dans cette renaissance urbaine, quoique moins touché dans son for intérieur. Des gratte-ciels impressionnants lui font ombrage de tous côtés. Son ancienne cour à vocation de parking s'est transformée en un jardin d'Eden désormais fermé aux curieux de mon genre. Sans permission et accompagné d'une garde du corps, j'ai transgressé avec plaisir l'interdit afin de partager avec vous ce havre de sérénité au milieu d'une densification où la brique et la pierre règnent. Pour rappeler tout de même que le quartier est habité, la municipalité a installé rue Saint-Alexandre un court de basketball beau comme un sous neuf, désert à mon passage, et qui se serait fait plus d'amis à Montréal-Nord.

J'aurais bien aimé mieux faire paraître le carré Phillips, qui a abrité nos départements de mathématiques et d'informatique. Comme pour le REM, il faudra patienter car les lieux sont actuellement encombrés par une multitude de cônes orange. En jetant un coup d'œil sur un immense cratère, on verra qu'un entrepreneur s'affaire à creuser les entrailles du roc jusqu'à un quatrième niveau sous le plancher des vaches. La scène aura meilleure allure dans deux ans.



Le Gesù entre gratte-ciel et jardin.



**MICHEL
LESSARD**
1942-2022

Michel Lessard est décédé le 5 avril 2022 à Lévis.

Michel Lessard a tout au long de sa carrière défendu avec panache et détermination le patrimoine, mais il est important de rappeler qu'il a été un des pionniers de la recherche en histoire et histoire de l'art, qu'il a abordée sous l'angle du patrimoine et de la culture populaire. Il s'est toujours dit fier

de la culture québécoise, qu'il a promue comme pas un, sans relâche, à travers ses publications, ses films, ses émissions radiophoniques, ses expositions, ses cours et ses conférences.

Après une décennie effervescente consacrée à la découverte du patrimoine au moyen de ses fameuses encyclopédies et de ses films qui ont suscité une immense ferveur populaire, Michel est engagé au Département d'histoire de l'art de l'UQAM en 1978, où il ne tarde pas à démocratiser la recherche consacrée à la culture populaire. Rayonnant d'un savoir qui rejoint rapidement l'ensemble du Québec, il est aussi un professeur actif qui a la cote dans les médias, bien avant Internet. Il continue à signer des séries à la radio de Radio-Canada ainsi que des documentaires diffusés largement à la télévision. L'architecture traditionnelle, les objets anciens et l'histoire de la photographie le passionnent. Il travaille avec les grands du cinéma documentaire de l'ONF dont Fernand Dansereau.

En réalité, Michel était un véritable spécialiste de la médiation avant même que la muséologie et le patrimoine ne s'en approprient le terme.

Témoignage d'Yves Bergeron, Département d'histoire de l'art, UQAM, et René Bouchard, Société québécoise d'ethnologie



**JOHN S.
LUMSDEN**
1950-2022

Décédé le 8 septembre 2022 à Montréal, John S. Lumsden a été professeur au Département de linguistique de 1989 à 2019. Après l'obtention de son doctorat en linguistique du Massachusetts Institute of Technology en 1987, il a joint les rangs de l'UQAM, d'abord à titre de chercheur de 1987 à 1989, puis comme professeur sous octroi de 1989 à 1992, avant de devenir professeur régulier.

Tout au long de sa carrière, il s'est particulièrement intéressé aux langues créoles, aux langues en contact ainsi qu'à la morphologie et la sémantique cognitive. Bien apprécié des étudiantes et étudiants pour son ouverture face aux différents courants théoriques de la linguistique, il a dirigé plusieurs étudiantes et étudiants aux cycles supérieurs. Il a aussi été le directeur des programmes de premier cycle en linguistique de 2009 à 2012 et de 2013 à 2016.

DÉCÈS DE PIERRE GUIMOND ET D'ALBERT LEGAULT

Au moment de boucler ce numéro et d'aller sous presse, nous apprenons avec tristesse les décès de Pierre Guimond, professeur retraité de l'École des médias et membre de l'APR-UQAM, qui nous a quitté le 19 octobre dernier et d'Albert Legault, professeur retraité du Département de science politique, survenu le 18 septembre dernier. Nous aurons l'occasion d'y revenir dans le prochain numéro.



**JEANNE
RENAUD**
1928-2022

Danseuse, chorégraphe, administratrice et professeure, Jeanne Renaud n'aura laissé personne indifférent durant toute sa carrière. Nous lui devons beaucoup, tant pour son œuvre audacieuse, au cœur des avant-gardes musicales et visuelles, que pour son engagement indéfectible envers les créateurs.

Orpheline en bas âge, elle apprend, avec ses sœurs Louise et Thérèse, l'autonomie et l'indépendance. Celles-ci l'entraînent dans le cercle des Automatistes. Ses premiers intérêts se tournent vers la danse qu'elle étudie à Montréal, puis à New York, entre 1946 et 1949. Avec Françoise Sullivan, elle présente ses premières chorégraphies à Montréal en 1948. De 1949 à 1952, elle séjourne à Paris, où elle enseigne la danse et présente ses chorégraphies à l'American Club. De retour au Québec, elle ouvre en 1961 l'École de danse moderne de Montréal, avec la chorégraphe Françoise Riopelle. En 1966, elle fonde le Groupe de la Place Royale, dont elle assure la direction artistique jusqu'en 1972, puis elle codirige de 1972 à 1975 la Galerie III, ouverte à la multidisciplinarité.

Elle promeut la danse comme art majeur au Conseil des arts du Canada (1975-1979) et au ministère des Affaires culturelles du Québec (1979-1985). Professeure au Département de danse de l'UQAM de 1984 à 1988, elle se consacre au développement d'un programme interdisciplinaire en arts et enseigne la composition chorégraphique, y apportant son expérience, sa fougue et sa bienveillance. Entre 1985 et 1987, elle est aussi codirectrice des Grands Ballets Canadiens.

Ses réalisations lui ont valu l'obtention de prestigieux prix et distinctions, dont le prix Denise-Pelletier (1989), le Prix du Gouverneur général du Canada pour les arts de la scène (1995), l'Ordre du Canada (1998) et l'Ordre des arts et des lettres du Québec (2018).

Témoignage de Michèle Febvre, Département de danse, Laurier Lacroix, Département d'histoire de l'art, et Mario Côté, École des arts visuels et médiatiques.



**FRANKLIN
MIDY**
1939-2022

Franklin Midy, professeur au Département de sociologie de 1975 à 2007, est décédé le 13 mai 2022 à l'âge de 82 ans.

Intellectuel de haut calibre, mû par le désir de contribuer à la transformation des sociétés tant au Québec qu'en Haïti, ses recherches ont principalement porté sur les mouvements sociaux et l'action culturelle. Il s'est tout particulièrement intéressé à la

révolution haïtienne de 1791 à 1804, la considérant une lutte indissociable contre le colonialisme et contre l'esclavage. Comme enseignant, il a laissé un souvenir marquant auprès des étudiants et collègues en animation et recherche culturelles.

Dans les années 1970, il a contribué à la fondation du Bureau de la Communauté Chrétienne des Haïtiens de Montréal et du Centre N A Rive. Après le départ de Duvalier en 1986, il est rentré en Haïti pour diriger la Mission Alpha, un vaste programme d'alphabétisation, et a cofondé Chemins critiques, une revue haïtiano-caraiïbéenne. Lorsque la démocratisation s'est refermée à la fin des années 1980, il est revenu au Québec et a réintégré le Département de sociologie.

À l'invitation du Service aux collectivités, il a alors travaillé à la création d'outils d'évaluation des pratiques des organismes communautaires, qui ont généré des activités de formation mobilisantes dans plusieurs régions du Québec. Avec le soutien du LAREPPS et du CRISES, il a aussi réalisé des recherches action innovantes sur l'apport de l'économie sociale et solidaire en milieu rural haïtien et la participation des femmes dans les cuisines collectives.

Comme le soulignent ses proches : « *Son engagement inaltérable et multiforme pour son pays d'origine reflétait son rêve, et celui de bien d'autres, pour une Haïti démocratique, digne et libre.* »

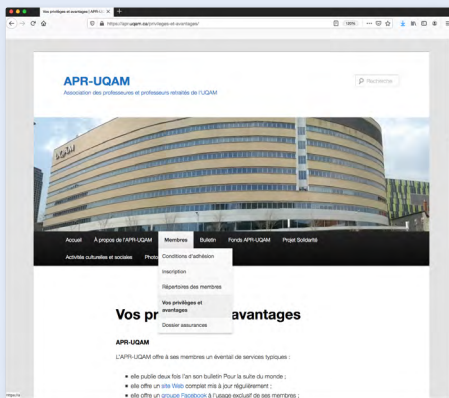
(Source: Réseau Dignité)

Témoignage d'Yves Vaillancourt, professeur émérite de travail social

PRIVILÈGES ET AVANTAGES

RABAIS POUR LES CONCERTS À LA SALLE PIERRE-MERCURE DU CENTRE PIERRE-PÉLADEAU

L'APR-UQAM a obtenu des rabais pour les concerts de trois orchestres en résidence au Centre Pierre-Péladeau de l'UQAM : l'Orchestre classique de Montréal (OCM), l'Orchestre Musici et la Société de musique contemporaine du Québec (SMCQ). L'information détaillée est accessible sur notre site Web. Nous remercions Guy Vanasse, directeur du Centre Pierre-Péladeau, pour sa collaboration dans l'obtention de ces rabais.



ACCÈS AUX RESSOURCES NUMÉRIQUES DE LA BIBLIOTHÈQUE

L'APR-UQAM a obtenu de l'Université que l'accès aux ressources numériques de la bibliothèque soit accordé aux professeurs et professeurs retraités qui souhaitent s'en prévaloir. Il suffit d'en faire la demande par internet. Vous trouverez le lien vers le formulaire de demande dans le menu « Vos privilèges et avantages » de notre site Web (<https://apr.uqam.ca/privileges-et-avantages/>) en déroulant l'onglet « Bibliothèques » sous « UQAM ».

NOUVELLES DES ASSOCIATIONS

L'assemblée générale annuelle de CURAC/ARUCC (Associations de retraités des universités et collèges du Canada) s'est tenue via Zoom le 16 juin 2022. La nouvelle représentante de l'APR-UQAM, Anne Rochette, y a assisté et a également participé, avec Jean Legault, aux tables rondes sur les meilleures pratiques qui ont précédé l'assemblée générale. Celles-ci réunissaient 76 personnes représentant une trentaine d'associations et portaient sur la rétention et le recrutement des membres, les leçons tirées de la pandémie, les relations avec les campus ainsi que la valeur d'une association de retraités. Le compte rendu de ces tables rondes est disponible sur le site de CURAC/ARUCC.



Du côté de la FRUQ (Fédération des retraités de l'Université du Québec), la question du recrutement est également à l'ordre du jour d'un mini-colloque organisé en marge de l'assemblée générale du 21 octobre 2022.

COURSE AU RECTORAT

Le processus de désignation de la rectrice ou du recteur a débuté cet automne. La liste des candidatures retenues sera annoncée le 27 octobre et la période de consultation se tiendra du 4 au 10 novembre. La rectrice sortante, Magda Fusaro, a su prêter une oreille attentive à nos besoins. Nous lui sommes particulièrement reconnaissants d'avoir rendu possible l'accès aux ressources numériques de la bibliothèque pour les professeures et professeurs retraités.



POUR DES NOUVELLES, DES ACTIVITÉS : GROUPE FACEBOOK DE L'APR-UQAM

Vous avez le goût d'échanger avec les collègues? Vous voulez recommander une activité dans votre région qui pourrait intéresser nos membres? Devenez membre du groupe Facebook de l'APR-UQAM. L'objectif principal du groupe est de faciliter les échanges entre les membres de l'Association et la transmission d'informations en provenance du conseil d'administration ou des différents comités. CE GROUPE EST PRIVÉ ET RÉSERVÉ AUX MEMBRES DE L'APR-UQAM.

La secrétaire, Anne Rochette, et le webmestre, José E. Igartua, agissent à titre de coadministratrice et coadministrateur du groupe. Pour devenir membre, vous n'avez qu'à aller à <https://www.facebook.com/groups/apruqam/> et à soumettre votre demande d'adhésion. Nous nous efforcerons de la traiter dans les meilleurs délais.

Nous vous encourageons à y partager du contenu d'intérêt pour vos collègues de l'Association, tel que des annonces de conférences, d'événements artistiques, de publications scientifiques, surtout les vôtres, ou des suggestions de lieux à visiter, de restaurants à découvrir ou d'activités culturelles et sociales qui pourraient être organisées par l'Association.



GROUPE DE LECTURE DE L'APR-UQAM

JOSÉ DEL POZO

En mars dernier, un groupe de lecture a été mis sur pied à l'Association. Nous sommes une dizaine de personnes aux horizons divers : psychologie, histoire, chimie, littérature... Nous nous réunissons une fois par mois pour commenter les romans qui ont été choisis à la suite de discussions collectives. Une ou un volontaire fait une présentation de l'ouvrage, ouvrant la discussion, qui se prolonge durant environ une heure. Nos échanges ont été très cordiaux et enrichissants. Jusqu'à maintenant, nous avons surtout commenté des romans québécois, tout en restant ouverts à des auteurs originaires d'autres pays ou continents. Ainsi, un roman du Péruvien Mario Vargas Llosa a aussi fait l'objet d'une discussion.

Nos rencontres ont repris cet automne. Dans le passé, nos activités ont eu lieu via Zoom, mais, pour le moment, nous poursuivons en présence. Ceux et celles qui sont intéressés à y participer n'ont qu'à envoyer un mot à del_pozo.jose@uqam.ca.



LE FONDS APR-UQAM

Le Fonds APR-UQAM, administré par la Fondation de l'UQAM, permet d'octroyer annuellement deux bourses de 1000 \$ chacune à des étudiantes et étudiants inscrits à temps complet dans un programme de baccalauréat qui se distinguent par l'excellence de leur dossier académique et leur engagement social ou communautaire.

Pour contribuer au Fonds APR-UQAM, vous pouvez facilement faire un don en ligne sur le site de la Fondation de l'UQAM (<https://100millions.uqam.ca/don-en-ligne/association-des-professeures-et-professeurs-retraites-de-l-uqam-207/personal>).

POUR LA PAIX... DEVOIR DE MÉMOIRE.

Devant le monument de la paix
La paix de tous les noms
De tous les temps
De tous les lieux
Sublimité
Dépouillée
Fragilisée
Combattue
Dénigrée
Sacrifiée
Sur tous les autels
De la bêtise sacralisée
De partout
Un chant immense
Un cri du cœur
Un devoir de mémoire
Un étonnement d'espérances

André Jacob